



Le mercredi 6 juin 2018

**Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 400,
Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume
et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée**

CCE – 004M
C.P. – P.L. 400
Compagnie de
Publication de
La Presse

**Remarques d'André Desmarais,
Président délégué du conseil, président et co-chef de la direction
Power Corporation du Canada**

Madame la présidente de la Commission,

Madame la Ministre de la Culture et des Communications,

Mesdames et messieurs les membres de la Commission,

Je suis accompagné de monsieur Jacques Parisien, président de Power Communications, qui siège sur le conseil d'administration de La Presse.

Et d'Arnaud Bellens, vice-président, Power Corporation du Canada.

Je débiterai en répondant tout de suite à la question que plusieurs se posent, et que vous vous posez probablement aussi.

Pourquoi Power Corporation, ma famille et moi avons accepté de nous départir de La Presse sans bénéfice, en choisissant de contribuer financièrement à la mise sur pied d'une nouvelle structure à but non lucratif?

La réponse à cette question relève d'une longue réflexion à la fois sur le rôle que joue un média comme La Presse au sein d'une démocratie, et, plus largement, sur l'évolution de l'industrie de la presse écrite ces dernières années.

Power Corporation et ma famille sommes associées à La Presse depuis plus de 50 ans. Nous avons indéniablement prouvé notre attachement à une institution qui a marqué notre histoire et qui demeure une référence en matière d'information.

De tout temps, nous avons privilégié le maintien d'une salle de nouvelles fortes et indépendante. Nous avons toujours appuyé la mission de La Presse, qui est de produire chaque jour, pour un public francophone, une information de qualité, rigoureuse et basée sur des faits. Ce mandat me semble encore plus important au Québec, un marché francophone dans un univers nord-américain.



C'est d'ailleurs pourquoi je suis ici ce matin pour appuyer la direction de La Presse. Je vous demande, pour une question d'équité avec les autres médias, de lever la disposition de la loi privée de 1967 afin de permettre à La Presse d'adopter un modèle qui lui donnera les meilleures chances de poursuivre sa mission.

Vous êtes bien placés comme parlementaires pour savoir qu'une saine démocratie repose sur des institutions collectives comme la vôtre, mais aussi sur un écosystème médiatique fort et diversifié, qui a les moyens de remplir l'important rôle qu'il doit jouer.

Or voilà. Cet écosystème est remis en question.

Jusqu'à récemment, le modèle d'affaires d'un journal n'avait rien de bien compliqué. Il s'appuyait essentiellement sur deux grandes sources de revenus : les abonnements et la publicité.

Le problème auquel fait face aujourd'hui la presse écrite, c'est que depuis 25 ans, les journaux assistent à un déclin continu de leurs revenus d'abonnement et de leurs revenus publicitaires.

C'est dans ce contexte que l'équipe de direction en place est arrivée à la conclusion, en 2009, qu'il fallait modifier le modèle d'affaires de La Presse. Et, comme propriétaire, j'avoue être très fier du chemin parcouru depuis par l'équipe de direction et de rédaction quand je regarde La Presse+, qui connaît un grand succès d'adhésion et d'estime des lecteurs.

Mais malgré ce grand succès, nous devons reconnaître ses limites.

Au moment de concevoir La Presse+, nous n'avions pas prévu, et personne ne l'avait prévu, que deux géants américains viendraient dans un délai aussi rapide, avec une vélocité aussi forte, ébranler aussi considérablement le système des médias.

Il y a une statistique qui résume à elle seule le problème : Facebook et Google contrôlent tout près de 80 % de tous les revenus publicitaires numériques au pays.

Cette domination sans précédent des entreprises numériques étrangères nous oblige tous à repenser nos façons de faire pour assurer la pérennité des médias, surtout au Québec.

Devant les difficultés de la presse écrite, le gouvernement du Québec a promptement réagi en offrant à toutes les entreprises un programme universel de crédits d'impôt pour favoriser la conversion au numérique.

Le gouvernement fédéral, pour sa part, a signifié dans son dernier budget son intention de contribuer lui aussi. Mais il a clairement précisé ses réticences, que je comprends bien, à aider financièrement des médias qui sont la propriété de familles riches ou de grandes entreprises.

C'est pourquoi la direction de La Presse, après une réflexion approfondie, est venue à la conclusion qu'il fallait changer de structure. Face aux impacts dévastateurs qui se font sentir sur la viabilité des médias traditionnels, la production d'une information de qualité, rigoureuse et basée sur des faits, ne peut plus être l'affaire d'une seule entreprise.



La Presse a toujours occupé une place particulière pour notre famille et pour Power Corporation. C'est un héritage de mon père et il est certain que voir cette institution quitter notre entreprise nous fait un pincement au cœur.

Cependant, dans le nouveau contexte du marché, il est difficile pour une société privée de soutenir seule une grande organisation de nouvelles.

J'ai ainsi la conviction que le transfert de La Presse à une structure à but non lucratif est dans le meilleur intérêt du journal, de ceux qui le font et de ceux qui le lisent.

Mais je tiens à préciser que cela est loin d'être un abandon quand on considère ce que nous avons soutenu comme transformation au cours des dernières années et ce que nous faisons aujourd'hui en investissant dans son avenir.

Comme actionnaire responsable, en effet, nous avons voulu démontrer l'attachement et le respect que ma famille et Power Corporation avons toujours eu envers cette grande institution en offrant une contribution financière qui traduit nos convictions en faveur d'une presse libre et forte.

La contribution de 50 millions de dollars de Power Corporation servira essentiellement à poursuivre de façon ordonnée le développement technologique de La Presse et de ses plateformes et à continuer de remplir sa mission de produire une information de qualité pour le marché francophone.

Et bien que nous n'ayons aucune obligation au chapitre des fonds de pension de La Presse, Power a volontairement décidé de mettre en place, avec la collaboration des syndicats, un mécanisme afin de conserver sous sa charge les obligations passées des régimes de retraite sur une base de continuité des affaires.

Cela aura entre autres pour conséquence de réduire les charges financières futures de La Presse tout en étant à l'avantage des retraités et des employés actifs et inactifs qui ont accumulé des rentes jusqu'à la date de la mise en place de la nouvelle structure.

Cela dit, il est important de noter que la Fiducie d'utilité sociale qui chapeautera La Presse sera totalement indépendante de Power Corporation.

Nous avons en effet toujours fait preuve de la plus grande indépendance par rapport à La Presse et à sa salle des nouvelles. D'ailleurs, au moment de l'annonce du changement de structure, le président du Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse s'est spontanément exprimé pour remercier ma famille à cet égard.

Cela dit, je fais confiance aux dirigeants actuels de La Presse et j'accepte le plan qui a été déposé et qui vise à garantir une indépendance totale à la future structure à but non lucratif. Ni moi ni ma famille ni Power Corporation n'aurons de droit de regard sur le choix du fiduciaire et du président du conseil d'administration.



Pour terminer, il est important de rappeler que nous sommes tous ici ce matin dans le seul but d'assurer la pérennité d'un journal qui joue un rôle essentiel dans la société québécoise depuis plus de 100 ans.

Nous sommes le seul média d'information au Québec tributaire de l'accord de l'Assemblée nationale pour implanter des changements nécessaires face à un environnement en turbulences. Cette situation est inéquitable d'autant plus que les changements que projette La Presse s'inscrivent dans l'esprit de la loi de 1967.

La Presse souhaite innover pour préserver l'une des plus grandes salles de rédaction au pays et plus de 500 emplois, et ma famille et moi, de même que Power Corporation, sommes parfaitement en accord avec la démarche initiée par la direction du journal.